



TRANSPORTS SCOLAIRES 2025-2026



**Cherville
Jâlons
Aulnay-sur-Mame
Matougues**



Mon enfant

Nom :

Prénom :

Date de naissance :/...../20.....

Classe :

Etablissement scolaire :

- Collège Duruy
- Collège Notre-Dame Perrier
- Collège Perrot d'Ablancourt
- Collège St-Etienne
- Collège J. Moulin
- Collège N. Appert
- Collège L. Grignon
- Lycée P. Bayen
- Lycée J. Talon
- Lycée E. Oehmichen
- Lycée F. Ozanam
- Autre établissement (précisez) :

La Carte SIMPLICITES de mon enfant :

- Mon enfant possède déjà une carte SIMPLICITES.**
Il conserve sa carte qui sera automatiquement rechargée pour la rentrée sans que vous n'ayez à vous déplacer.
 - Mon enfant possédait une carte SIMPLICITES mais ne l'a plus.**
Un duplicata de carte SIMPLICITES lui sera fait au tarif de 7,40 €.
 - Mon enfant n'a encore jamais eu de carte SIMPLICITES.**
Joignez une photo récente de votre enfant à ce dossier. Sa première carte SIMPLICITES est gratuite.
- J'inscris mon enfant pour le **retour du mercredi 18h**, réservation valable pour tous les mercredis de l'année scolaire.



Nom :

Prénom :

Responsable légal

En cas de garde alternée, chaque parent est tenu de remplir un dossier correspondant à la ligne desservant son domicile (avec un seul paiement).



Adresse :

Code postal : Commune :

J'accepte de recevoir par voie postale des informations commerciales de la part de SITAC

Tél. : E-Mail :@.....

Je consens à recevoir de la part de KEOLIS Châlons-en-Champagne les newsletters SITAC m'informant des évolutions d'offre et des actualités du réseau de mobilités (perturbations, informations diverses, offres commerciales...).

transit Téléchargez l'application Transit pour géolocaliser le car emprunté par votre enfant et choisissez de recevoir les notifications alertes (intempéries, déviations...) sur votre mobile.

ARRÊT DE MONTÉE DE LE MATIN

- CHERVILLE
- JÂLONS CHÂTEAU D'EAU
- JÂLONS PHARMACIE
- AULNAY
- MATOUGUES

Pièces jointes au dossier

- Mon enfant est toujours en possession de sa carte ou il s'agit de sa 1ère carte : **je joins un chèque de 35 €** libellé à l'ordre de SAS Keolis Châlons-en-Champagne.
Ou
- Mon enfant n'est plus en possession de sa carte : **je joins un chèque de 42,40 €** (35 € pour l'abonnement + 7,40 € pour le duplicata) libellé à l'ordre de SAS Keolis Châlons-en-Champagne.
- S'il s'agit d'une première carte, je joins une photo de mon enfant **avec son nom au dos.**
- Je joins une enveloppe timbrée par élève pour recevoir la nouvelle carte à domicile.
(rappel : aucun envoi de carte ou déplacement n'est nécessaire pour les enfants possédant déjà une carte SIMPLICITES)

BESOIN DE PRENDRE LE BUS DEVILLE ? Si votre enfant emprunte occasionnellement les lignes 1 à 7 ou les services ResaGo, SITAC vous propose le titre Complément urbain. Un carnet de 30 voyages au tarif préférentiel de 21,00 €. Si votre enfant a besoin de le prendre tous les jours (ou presque), SITAC vous conseille l'abonnement mensuel – de 26 ans à 20,40 €.

Le dossier, complété et accompagné des éventuelles pièces jointes est à retourner **par courrier** avant le **30 juin 2025*** à :

KEOLIS Châlons-en-Champagne
Place Monseigneur Tissier
51000 Châlons-en-Champagne

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur et des conditions de ventes (disponibles sur www.sitac.net) et en acceptant les conditions.

Fait à : Le/...../20....

Signature du représentant légal :

Les horaires des transports scolaires 2025-2026 seront disponibles à partir de fin juillet sur www.sitac.net.

*Tout dossier non remis **avant le 30 juin 2025** sera mis en liste d'attente. Nous vous rappelons que tout élève doit être muni de sa carte dès le 1er jour de la rentrée scolaire, sous peine de devoir régler son voyage auprès du conducteur 1,20 €.